

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBondUniversal-B

Date de révision: 26.07.2017

Code du produit: 6700

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LuxaBondUniversal-B

N° CAS: 64-17-5
 N° Index: 603-002-00-5
 N° CE: 200-578-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH
 Rue: Elbgaustraße 248
 Lieu: D-22547 Hamburg
 Téléphone: +49. (0) 40. 84006-0
 e-mail: info@dmg-dental.com
 Internet: www.dmg-dental.com
 Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
 Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			55 - 99 %
	200-578-6	603-002-00-5		
	Flam. Liq. 2; H225			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBondUniversal-B

Date de révision: 26.07.2017

Code du produit: 6700

Page 2 de 6

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Traitement médical nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Sable.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter ce qui suit : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une aération suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocké uniquement dans les récipients d'origine.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBondUniversal-B

Date de révision: 26.07.2017

Code du produit: 6700

Page 3 de 6

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation. dépassement de la valeur limite: Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore-transparent
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	neutre
Modification d'état	
Point de fusion:	ca. -115 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	ca. 80 °C
Point d'éclair:	12 °C
Limite inférieure d'explosivité:	3,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. %
Température d'inflammation:	425 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	59 hPa
Densité (à 20 °C):	ca. 0,8 g/cm ³
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	1,3 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. peroxydes. Acide. Métaux alcalins.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: (Rat): > 10000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBondUniversal-B

Date de révision: 26.07.2017

Code du produit: 6700

Page 4 de 6

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol				
	par voie orale	DL50 6200 mg/kg	@N11.P0000002	IUCLID	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 95,6 mg/l	@N11.P0000002	RTECS	

Irritation et corrosivité

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : irritant.; En cas de contact avec les yeux: irritant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**Toxicité pour le poisson (*Leuciscus idus*): CL50: > 8140 mg / l / 48 h (Ethanol);Toxicité pour la daphnia (*Daphnia magna*): EC50: 9268 - 14221 mg / l / 48 h

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,31

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBondUniversal-B

Date de révision: 26.07.2017

Code du produit: 6700

Page 5 de 6



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 144 601
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Catégorie de transport: 2
 N° danger: 33
 Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 144
 Quantité limitée (LQ): 3 L
 EmS: F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2

: Y341

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBondUniversal-B

Date de révision: 26.07.2017

Code du produit: 6700

Page 6 de 6

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)